p. 10
COMMERCE
Le Lion d'or retrouve un nouvelle jeunesse

p. 13
SANTE
Délestage électrique : recensons les personnes fragiles

p. 16
SCOLARITE
Accompagner vers les apprentissages

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°61 – JANVIER/FÉVRIER 2023

Janzé mag

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

VIE ECONOMIQUE

La belle vitalité du commerce local

Vos contacts

Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr.**

Médiathèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh.**

Déchetterie
Renseignements : **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 22 93 68 00.**

Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@rafcom.bzh.**

Mission locale
Renseignements au **02 99 75 18 07** ou **contact@missionlocale-paysdevitre.fr.**

Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au **02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr.**

Relais Petite Enfance
Renseignements au **02 99 43 44 16** ou **relaispetiteenfance@rafcom.bzh.**

Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

Permanences juridiques
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Point Conseil Budget
Renseignements au **02 99 65 36 66**

MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

Centre Hospitalier
Renseignements : **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr** **www.ch-janze.fr.**

Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : **02 99 43 44 45** (le **15** après minuit).

Pharmacie de garde
32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

La Poste
Renseignements au **36 31.**

État civil

Naissances
Rozenn LE MARCHAND VASSEUR (1er octobre) • **Soan BANCTEL** (6 octobre) • **Ophélia REPESSÉ** (7 octobre) • **Manon GRANDGUILLOTTE** (15 octobre) • **Malo RIDARD** (20 octobre) • **Arthur ROUVILLAIN** (21 octobre) • **Syméon HAMON** (2 novembre) • **Lysandro MASSON** (8 novembre).

Décès
Marie DEMÉ veuve GUÉDEU, 97 ans (15 octobre) • **Bernadette FRAPPESAUCE veuve LE PORHO, 95 ans** (16 octobre) • **Denise RIEU veuve CARIÉ, 87 ans,** (17 octobre) • **Yvette GUILLEUX veuve SAULAIS, 85 ans** (24 octobre) • **Marcel PRIOUR, 88 ans** (24 octobre) • **Maria NIEL veuve LETORT, 102 ans** (29 octobre) • **Alain CROYAL, 74 ans (12 novembre)** • **Jeannine ROUYAUX épouse ZANATO, 84 ans** (26 novembre) • **Marcelle RICHARD veuve BÉASSE, 90 ans** (28 novembre) • **Tony PICHON, 42 ans** (28 novembre) • **Georgette BRUSTAUX veuve MASSÉ, 94 ans** (2 décembre) • **Thérèse MESLIER épouse LEGEARD, 93 ans** (2 décembre) • **Pierrette GADBY épouse SIMON, 86 ans** (2 décembre) • **Michelle GANDON veuve GOUESNARD, 95 ans** (3 décembre) • **Marie ALLIX, veuve JOUANIN, 92 ans** (13 décembre) • **Pierre ROGER, 96 ans** (13 décembre).

2 ..... BLOC-NOTES

3 ..... ÉDITO

4 - 5 ..... ACTUALITÉS
Bonne année 2023
Un nouveau conciliateur de justice pour régler les conflits

6 ..... URBANISME ET CADRE DE VIE
Le restaurant scolaire se transforme !

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
Une nouvelle stratégie de développement économique

8 ..... VIE MUNICIPALE

9 - 11 ..... DOSSIER
VIE ECONOMIQUE
La belle vitalité du commerce local
Le Lion d'or retrouve une nouvelle jeunesse
La Ludosaure : des jeux de société pour tous les goûts

12 ..... CULTURE
Théâtre : La Journée parfaite ou la recette de l'amitié
La Médiathèque recherche des bénévoles

13 ..... VIE SOCIALE
Prendre soin de sa santé au travail
Délestage électrique et recensement des personnes fragiles

14 - 15 ..... JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE
MFR : sensibiliser au sport et à la nutrition
Inflation et restauration scolaire : le grand questionnement
De nouveaux élus pour le Conseil Municipal des Jeunes
Accompagner vers les apprentissages, deux jeunes volontaires s'investissent

16 - 17 ..... VIE ASSOCIATIVE
Des ateliers d'auto-réparation pour favoriser la mobilité

18 ..... VOS DÉMARCHES
Attention aux intoxications au monoxyde de carbone
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 ..... AGENDA

20 ..... DER

Le temps des fêtes de fin d'année chacun a pu oublier ses questionnements sur l'avenir, ses doutes et ses incertitudes. A présent, une nouvelle page s'ouvre sur l'année 2023 et il nous appartient d'écrire cette nouvelle histoire pour un monde plus vertueux, plus solidaire, plus soucieux des jeunes générations, plus à l'écoute de nos aînés.

En ces premiers jours de janvier, je souhaite aux Janzéennes et aux Janzéens un très belle année 2023. Qu'elle vous préserve en bonne santé et vous apporte joie et bonheur.

La ville de Janzé continuera d'être à vos côtés pour vous accompagner dans votre quotidien et être à l'écoute de vos besoins. J'aurais plaisir à vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux prévue le vendredi 13 janvier.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires -** Photo de Couv' : **Thomas Guionnet** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement** • Dépôt légal : **à parution** • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

Prochain *Janzé mag* mars 2023.

DÉCHETS

La ville fait la chasse aux dépôts sauvages

Afin d'œuvrer en matière de propreté urbaine et de salubrité publique, la ville de Janzé a créé une redevance pour lutter contre les dépôts sauvages sur la voie publique. ***« Les dépôts d'ordures sur la voie publique, y compris au pied d'une borne d'apport volontaire ou d'une poubelle, sont formellement interdits.*** *Ils sont répréhensibles par la loi et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. La ville de Janzé a souhaité aller plus loin et mettre en place une redevance afin de couvrir les frais de nettoyage que cette incivilité engendre pour la collectivité.* » détaille Isabelle Cézé, adjointe à la sécurité et la tranquilité publique. **Le montant de cette redevance a été fixée à 120 €.** « *L'enlèvement et l'élimination des dépôts illicites représentent un coût important pour la ville.* ***La mise en place de cette redevance doit permettre de responsabiliser chacun sur ses actes en en faisant supporter le coût aux contrevenants.*** *Nous voulons tous profiter d'une ville propre et agréable.* » poursuit Isabelle Cézé.

Renseignements
Police municipale
au 02 99 47 64 75 ou
policemunicipale@janze.fr

SMICTOM

Le tri des déchets se simplifie !

Depuis le 1er janvier 2023, **tous vos emballages ont désormais leur place dans le sac de tri**. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, des briques alimentaires et des cartonnettes. Maintenant, vous pourrez donc trier :

- tous vos emballages en métal
- tous vos emballages en carton
- et tous les emballages en plastique sans exception !

Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation !

Que deviennent les nouveaux emballages plastiques après la collecte ?

Les pots, les barquettes, les films et autres sachets en plastique triés par les habitants dans les villes où la simplification du tri est en place sont très majoritairement recyclés en France et en Europe. Les autres emballages plus complexes, composés de plusieurs matériaux (comme par exemple les paquets de chips en plastique et aluminium) sont valorisés en énergie dans les unités d'incinération des déchets. Ces déchets font l'objet de projets d'éco-conception et des filières de recyclage sont en cours de construction en France.

Renseignements
www.smictom-sudest35.fr

Le chiffre clé

Face au contexte économique actuel et devant la nécessité de s'engager dans la voie des transitions écologiques, cette année, la ville de Janzé a réduit le périmètre et la durée d'installation des illuminations de Noël.
Grâce à ce choix politique, **la ville de Janzé a réduit sa consommation électrique liée aux illuminations de plus d'un tiers**, passant d'une consommation de 7000 Watts à 4500 Watts.

Un nouveau conciliateur de justice pour aider à régler les conflits

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Un différend relatif à un contrat de travail ou avec votre propriétaire ? Vous pouvez consulter un conciliateur de justice. À Janzé, Yves Lambierge, nouveau conciliateur, vous reçoit le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, aux Halles.

Depuis le mois d'octobre, un nouveau visage est arrivé en tant que conciliateur de justice. Il s'agit d'Yves Lambierge, qui succède à Michel Dabadie. «*Depuis que je suis en retraite, je trouvais parfois le temps long et j'avais envie de rendre service*» explique-t-il. C'est pourquoi Yves Lambierge a décidé de devenir conciliateur de justice.

Un engagement bénévole

Le conciliateur de justice est **un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, afin d'éviter un procès**. Yves Lambierge intervient pour des problématiques diverses : problèmes de voisinage, de relation entre propriétaires et locataires ou entre locataires, litiges entre commerçants... ***«J'essaie d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige»*** explique le conciliateur de justice. ■

Renseignements
Les Halles
Permanences le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 02 99 47 09 59

ÉNERGIE

Ecowatt, un outil pour éviter les coupures d'électricité

À quel moment devons-nous réduire notre consommation ? Faut-il débrancher vos appareils électriques ? Le site internet MonEcoWatt, également disponible en application, vous accompagne dans cette démarche.

Limiter les consommations d'électricité

Ecowatt se présente comme **une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français.** L'objectif : inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (8h-13h et 18h-20h).

Des alertes vigilance coupure

Le site Ecowatt propose par ailleurs **un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans la région.** L'application mobile propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. **Alors pensez à vous inscrire aux alertes pour être informé en temps réel !**

Renseignements
www.monecowatt.fr

NEWSLETTER

Retrouvez toutes nos actualités en ligne !

Pour ne rien louper des dernières actualités, des événements à venir : inscrivez-vous à notre newsletter !

Tous les mois, vous recevrez dans votre boîte mail toutes les informations en lien avec votre commune. Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la ville.

Renseignements
www.janze.fr

TRAVAUX

Le restaurant scolaire se transforme !

La ville de Janzé a engagé d'importants travaux de restructuration de son restaurant scolaire. Depuis le mois de juillet, les différents corps de métiers se succèdent pour réaménager cet espace.

Bâtiment construit dans les années 80, le restaurant scolaire a fait l'objet d'une extension en 1994. Cette année, une nouvelle phase de travaux a débuté pour moderniser et agrandir cet équipement. **Au programme : mise en place d'un self-service, agrandissement des sanitaires et locaux du personnel, amélioration acoustique et thermique du bâtiment.** « *Le cabinet d'architectes a aussi travaillé à redonner une unité architecturale à ce bâti actuellement très disparate. Les extensions permettront de donner plus de cohérence à l'ensemble pour une meilleure insertion paysagère. L'ensemble des façades conservées seront isolées par l'extérieur* » explique Guillaume Grolet, directeur du Pôle Territoire.

Le point sur les travaux

La phase de démolition intérieure est passée et le terrassement de l'extension a été réalisé. Par ailleurs, les élévations ont également été faites. Le coulage de la dalle a également eu lieu. L'étanchéité et le montage de la charpente sont en cours. Le bâtiment devrait être hors d'eau hors d'air mi-janvier. **Les travaux se poursuivent et devraient se terminer d'ici l'été prochain.** « *Pour le moment, les délais fixés sont tenus* » précise Hubert Paris, maire de Janzé.

Combien ça coûte ?

Le coût des travaux est estimé à 1 178 000 €. Ce projet est inscrit au Plan de Relance de l'Etat et, à ce titre, il sera subventionné à hauteur de 130 908 €. La ville a également obtenu des subventions du Département de 100 000 € ainsi qu'une dotation d'équipement des territoires ruraux de 189 000 €. ■

Une nouvelle stratégie de **développement économique**

Dans un environnement économique concurrentiel et fluctuant, il faut savoir garder le cap et capitaliser sur l'histoire économique du territoire. C'est le sens de la nouvelle stratégie de développement Economique Emploi Insertion de Roche aux Fées Communauté votée au conseil communautaire en décembre dernier.

« Suite à un long travail de diagnostic et d'étude prospective, un plan d'action a été dressé pour servir de guide à nos actions en matière économique, emploi et formation sur le territoire, souligne Amandine Le Bras responsable du service Economie Emploi Insertion. ***Une large concertation a été déployée*** *avec les élus, les conseillers municipaux, les acteurs économiques, via des enquêtes entreprises, des tours de table avec les partenaires, accompagnés par le cabinet Praxidev. »*
L'objectif de cette stratégie : définir une vision à long terme et un développement cohérent pour le territoire en s'adaptant aux besoins des acteurs et des habitants et aux grands défis qui nous font face. La singularité du territoire doit ainsi être affirmée et être portée par tous collectivement : une ruralité dynamique, de l'innovation économique et sociale et de la solidarité.
Ainsi, **quatre enjeux ont été identifiés** : l'affirmation et la différenciation du territoire, l'adaptation du tissu économique aux mutations, l'accueil des entreprises à tous les stades de leur développement, le développement d'un bassin d'emploi et de compétences en phase avec la population active.

Une stratégie en déploiement sur Janzé

Sur la commune de Janzé, cette stratégie se traduira par :

- **des actions d'accompagnement de l'idée au projet** et à l'implantation de nouvelles activités ayant un impact sur l'emploi pour la commune
- **une étude d'opportunité et de faisabilité pour la reconversion de l'ancien site Kenwood ZA de la Chauvelière**
- l'étude de la boucle d'économie circulaire sur la ZA du Bois de Teillay
- la densification du foncier à vocation économique dans un contexte de sobriété foncière
- le soutien au développement des acteurs économiques présents
- **le soutien aux nouvelles formes d'économie et aux initiatives originales** (économie circulaire, sociale, solidaire ESS…).
- des services d'accompagnement à l'insertion, à la construction de son projet professionnel et à l'apprentissage

Le service Economie Emploi Insertion de Roche aux Fées Communauté, en collaboration avec l'ensemble des partenaires œuvrent auprès des publics et vous accueillent notamment à La Canopée, tiers lieu de proximité dédié à l'entreprenariat, l'emploi, l'insertion, le numérique. « Osez La Canopée », venez découvrir l'ensemble de ses services et des équipes sur les journées portes ouvertes (tous les 1ers jeudis du mois).

Pour plus de renseignements
Suivez l'actualité éco, inscrivez-vous à la newsletter www.lacanopee.bzh

Tiki Paradise, un concert festif à Brie

Tout au long de l'année, la Saison Culturelle parcourt les communes de Roche aux Fées Communauté avec du théâtre, de la danse et autres concerts et spectacles… Elle accueille aussi des artistes en résidence de création.

C'est dans le cadre d'un accueil en résidence en partenariat avec le Département et Rue des Arts qu'un collectif d'artistes sillonne le territoire en vue de la création de son prochain spectacle "Le Bal des oiseaux", un bal participatif rythmé et coloré, dont la première représentation est programmée au Festival Désarticulé de Moulins en juin 2023. Dès le 28 janvier, **le public pourra découvrir l'univers exotique de ce projet avec le concert de Tiki Paradise**, un groupe musical issu du collectif rassemblé autour du "Bal des oiseaux.
« Tiki Paradise reprend les codes de l'Exotica, un style musical méconnu qui apparaît à la fin des années 1950 aux Etats-Unis et qui s'inspire des musiques traditionnelles *provenant de l'Océanie, du sud de l'Asie, de l'Amérique latine ou encore de l'Afrique. »*

précise Nicolas Rausch, responsable des affaires culturelle à Roche aux Fées Communauté.
Les élèves du HangArt profiteront de cette soirée pour présenter le fruit de leur travail en lien avec les artistes.

Infos pratiques
Tiki Paradise à Brie le samedi 28 janvier.
Tarifs : plein 6 € - réduit : 4 € - famille : 13 €
Réservation conseillée sur www.rafcom.bzh ou au 02 99 43 64 87.

Compte-rendu du conseil municipal du 16 novembre

• Lutte contre le pré-décrochage scolaire

Dans le cadre de la lutte contre le pré-décrochage scolaire, la ville de Janzé a mis en place un partenariat avec Unis-Cité. Deux jeunes volontaires de l'association ont rejoint le service Enfance Jeunesse pour une mission de service civique. Le conseil municipal a ainsi alloué une subvention d'un montant de 3 681.60€ à l'association « Unis-cité » pour la gestion administrative et le suivi des volontaires, la prise en charge de la prestation mensuelle de subsistance des volontaires, la mobilisation et le recrutement des volontaires.

• Charte de bénévolat pour l'accompagnement scolaire

Pour mener à bien l'action « d'accompagnement scolaire », la ville de Janzé fait appel au bénévolat. Cette collaboration est dépourvue de contreparties, notamment financières et matérielles. Les règles de fonctionnement ont été rassemblées autour d'une « charte du bénévolat accompagnement scolaire ». Le conseil municipal a approuvé la charte du bénévolat.

• Plan de mobilité

La ville de Janzé a prévu de lancer une étude sur la mobilité et les espaces publics afin de déterminer au mieux les axes d'investissement en termes d'urbanisme et d'aménagement de la ville pour les années à venir. Penser la multi-modalité, favoriser les déplacements doux, revoir la place de la voiture individuelle, réintégrer la nature en ville sont les axes de travail identifiés. Dans ce cadre, le conseil municipal a approuvé la réalisation d'un plan de mobilité. Le conseil municipal a sollicité une subvention auprès des partenaires que sont l'Etat, (via la Banque des Territoires) et la Région pour la réalisation de cette étude dans le cadre des programmes « Petites Villes de Demain » et « Bien Vivre Partout en Bretagne ».

• Redevance d'occupation du domaine public - GRDF

Le conseil municipal a fixé le montant de la RODP 2022 (Redevance d'occupation du domaine public) à 1 541 € et la montant de la ROPDP 2022 (Redevance due pour l'occupation provisoire du domaine public) à 68 €.

• Rapports d'activités

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2021 du CCAS et du rapport d'activités du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT)

Compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre

→ ZAC MULTISITES

• Participation du public par voie électronique

La participation du public par voie électronique dans le cadre du projet de création de la ZAC multisites s'est déroulée du 22 août au 22 septembre. A l'issue de la participation, la ville de Janzé a produit une synthèse des différentes observations. Le conseil municipal a approuvé la synthèse de la procédure de participation du public par voie électronique.

• Création de la ZAC

Le conseil municipal a approuvé le dossier de création de la ZAC et créé ainsi une zone d'aménagement concerté ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue principalement de permettre la production de logements, de réaliser les équipements publics et l'implantation d'activités économiques associés à la réalisation de ces logements sur les parties du territoire de la commune de Janzé.

• Commerces

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'ouverture de cinq dimanches en 2023 pour les commerces de textile et pour les commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire de la commune.

• Subventions exceptionnelles

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'UCAJ dans le cadre de l'organisation du marché de Noël à hauteur de 50 % des dépenses engagées dans la limite d'un plafond de subvention de 2 000 €.

Le conseil municipal a également attribué une subvention exceptionnelle à l'association "Musique Sainte-Cécile" pour l'aider à financer l'acquisition d'instruments à hauteur de 50% des achats d'instruments, dans la limite d'une subvention plafonnée à 5 000 €.

• Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal a voté de nouveaux tarifs :

- redevance dépôt sauvage - forfait nettoyage : 120 €
- les tarifs du marché ont été révisés : 1 € le mètre linéaire, 1,50€ le branchement borne électrique.

• Rapports d'activités

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités 2021 du SMICTOM du Sud-Est 35.

Le saviez-vous ?

En 2023, les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h **les mercredis 18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre**, dans la salle du conseil municipal, en mairie. Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous.
Vous pouvez également retrouver les procès-verbaux en ligne sur www.janze.fr

Au cours des dernières semaines, de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes dans le centre-ville de Janzé ou en entrée de ville. Cette nouvelle offre vient compléter celle déjà existante et renforcer le dynamisme économique de la commune.

VIE ECONOMIQUE

La belle vitalité du commerce local

Le Lion d'or retrouve une nouvelle jeunesse

Longtemps resté à l'abandon, le bâtiment de l'ancien hôtel restaurant le Lion d'or vit une renaissance ! Les tabliers ont laissé place aux tapis d'éveil et jeux en tout genre. Le 30 rue Aristide Briand accueille désormais une micro-crèche et la boutique "Les Petites Fripouilles" tandis que l'étage est occupé par des logements.

La rue Aristide-Briand, a longtemps connu l'affluence et était réputée pour ses activités commerçantes. C'est en 1978 que l'hôtel restaurant le Lion d'Or ouvre ses portes. À Janzé, ce restaurant devient une véritable institution. Cependant, nous savons que, dès la fin des années 50, ce lieu était déjà occupé par un hôtel restaurant.
Pendant 36 ans, les époux Rohr ont exploité cet établissement. **Daniel Rohr, chef du restaurant, y proposait une cuisine gourmande et notamment son fameux chapon à la royale.** Cette adresse, labellisée restaurant du terroir en 2003, a fermé ses portes en 2014 faute de repreneurs.
Aujourd'hui, cette adresse reprend vie avec l'implantation de nouveaux commerces. Le Lion d'or vient d'être réhabilité et accueille désormais une micro-crèche « Rigolo comme la vie » et la boutique « Les petites Fripouilles », spécialisée en jeux pour enfants.

Un lieu de vie pour les tout-petits

La micro-crèche « Rigolo comme la vie » s'est installée début janvier. C'est la troisième du réseau en Ille-et-Vilaine après Rennes, et plus récemment Bais. **Elle accueille 12 enfants âgés entre 10 semaines et 4 ans.** L'équipe de ce nouveau lieu pour les tout petits est composée de cinq professionnelles dont Mélanie Urvoy, directrice, et quatre animatrices d'éveil, toutes formées à l'éveil musical notamment : *« Notre projet pédagogique s'articule autour de l'éveil à l'art »* explique la directrice.

Favoriser l'autonomie

Au sein de la micro-crèche, les enfants sont tous réunis dans le même espace. *« Cela leur permet d'apprendre à faire attention aux autres. »* poursuit Mélanie Urvoy. Ainsi, les enfants partagent également leurs repas : *« nous travaillons également beaucoup autour de l'autonomie, pour qu'ils puissent prendre confiance en eux. »* **Pour les plus grands, ce lieu est aussi une première approche du collectif, avant l'école.** *« À travers des journées rythmées, les enfants acquièrent des repères qu'ils retrouveront à l'école. »*

Des jeux en bois pour "Les petites fripouilles"

À côté de la micro-crèche se trouve désormais une belle boutique. Ouvert fin novembre après plusieurs mois de travaux, « Les petites Fripouilles » est un magasin dédié aux jeux pours enfants**. Jeux d'éveil en bois, jeux de société, peluches, livres, cadeaux de naissance... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !**
Cette boutique est l'aboutissemet d'un projet mené par Amandine Prodhomme. *« J'ai travaillé en tant qu'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pendant 10 ans et j'ai eu envie de changer de quotidien tout en restant dans l'univers de la petite enfance »* précise-t-elle. ■

Renseignements
Les petites fripouilles
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 à 14h à 18h30.
Tél : 06 11 11 47 93.

INITIATIVE

La Ludosaure : **des jeux de société pour tous les goûts**

Maxime Guest et Lothaire Vaté viennent de se lancer dans leur première grande aventure professionnelle : ouvrir leur boutique de jeux de société ! Rencontre avec deux passionnés par cet univers.

« *La Ludosaure* » c'est le nom de la nouvelle boutique qui s'est implantée dans le centre-ville de Janzé. À la tête de ce nouveau commerce : deux jeunes hommes, Maxime et Lothaire. Après des études en archéologie et quelques difficultés à trouver un emploi dans leur domaine de prédilection, les deux passionnés ont décidé de se reconvertir et de se lancer dans un projet commun.

C'est ainsi que la Ludosaure a vu le jour. « *Nous proposons à la vente des* ***jeux de société pour tous les âges et tous les centres d'intérêts, des jeux d'extérieurs, jeux de rôles, des cartes à collectionner mais aussi des casse-têtes et des puzzles*** » explique Maxime Guest. La Ludosaure a aussi développé un service de dépôt-vente.

D'autres projets sont prévus dans les mois à venir : « *Nous souhaitons créer un espace dédié pour pouvoir jouer sur place et un service de location pour varier les plaisirs à moindre coût !* » poursuit Lothaire Vaté.

Rendre ce loisir accessible à tous

Les deux créateurs de la Ludosaure sont de grands passionnés de jeux de société et en consomme depuis leur plus jeune âge. « *Pour acheter nos jeux, nous devions aller à Rennes ou commander sur internet. Nous avons décidé de nous installer à Janzé pour* ***rendre ce loisir accessible à tous*** ». ■

Renseignements
La Ludosaure
2 Bis Boulevard Cahours
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h

Un nouveau dynamisme route de Bain

Avec la fermeture de différents commerces, la route de Bain a souffert ces dernières années. Elle connaît aujourd'hui un second souffle avec l'arrivée de nouvelles enseignes. Récemment, Action et Aldi sont venus compléter cette zone commerciale.

Au fil des années, la route de Bain a vu ses commerces se vider… Aujourd'hui la dynamique commerciale est bel et bien de retour ! « ***Avec des cellules commerciales qui se remplissent à nouveau d'offres de restauration, de loisir, de service à la personne, le commerce de la route de Bain de Bretagne se diversifie et se renforce*** » précise Hubert Paris, maire de Janzé.

Redynamiser l'entrée de ville

En effet, le magasin Aldi avait fermé en mars 2018. L'enseigne est désormais de retour depuis la mi-décembre. Aldi propose 1600 références en magasin et notamment des viandes et poissons 100% français. Nouveauté également, l'enseigne propose à la vente du pain et des viennoiseries cuites sur place, tout au long de la journée.

Quelques mois plus tôt, c'est Action qui a ouvert ses portes à proximité d'Intermarché, une chaîne néerlandaise de magasins créée en 1993. Implantée en France en 2012, Action est un magasin à bas prix, où se mêle décoration, jouets et loisirs, produits saisonniers, bricolage, épicerie, etc. « ***Autant d'enseignes qui permettent de redynamiser cette entrée de ville*** » souligne Hubert Paris. ■

Théâtre : *La Journée Parfaite* ou **la recette de l'amitié**

Scénariste, humoriste, auteur et producteur de télévision, Bruno Gaccio est aussi connu pour sa participation à l'écriture des mythiques "Guignols de l'info". Il est aujourd'hui à l'affiche de la pièce de théâtre *La journée parfaite*ou *Les pâtes à l'ail* avec Philippe Giangreco, à découvrir sur la scène du Gentieg début février. Une comédie drôle et délibérément optimiste, qui nous rappelle que l'amitié est le premier ingrédient du bonheur. Rencontre.

Vincent et Carlo se connaissent depuis toujours et ont pour habitude de se retrouver autour de pâtes à l'ail et d'un bon verre de vin rouge. Ils célèbrent chacun à leur manière la vie, l'amour, le temps qui passe, leurs souvenirs. Mais ce soir, c'est différent. Ce soir, Vincent à quelque chose à dire et à demander à Carlo... Une révélation terrible, au point d'en oublier l'ail et le vin et de rater la cuisson des pâtes.
Cette pièce de théâtre, c'est presque l'histoire de Bruno Gaccio et Philippe Giangreco. Pour l'occasion, Bruno Gaccio a répondu à nos questions.

Comment est née l'envie d'écrire « La journée parfaite » ?

Avec Philippe, on se connaît depuis 64 ans. On est « frères de lait » ; sa maman était ma nourrice. On a tout fait ensemble : des conneries, de belles choses aussi... mais **nous n'avions jamais joué tous les deux** !
En 2017, il est venu me chercher et m'a dit « *Et si on allait sur scène ?* » C'est là que tout a commencé. On a embarqué Jean-Carol Larrivé, dans l'écriture de la pièce. C'est lui qui nous a guidé vers l'intrigue. C'est une pièce **qui n'est pas drôle mais qui fait beaucoup rire** ! Les gens se marrent du début jusqu'à la fin, mais il y a aussi **des silences intenses.**

Avez-vous écrit cette pièce pour la jouer ?

Philippe oui, mais moi non. Au moment de l'écriture, je n'avais pas joué la comédie depuis 27 ans. Je n'avais pas le « feu sacré de la comédie ». Pour jouer la comédie, il faut croire en son personnage, moi j'étais en dehors du personnage. Lorsqu'on a fini d'écrire, je me suis dit : « *on la donne à qui ?* ». C'est Philippe et Jean-Carol qui ont insisté : « *Cette fois tu ne te défiles pas. Là, on te demande d'incarner quelqu'un proche de toi* ». Depuis, **je prends plaisir à incarner quelqu'un que je pourrais être** et j'ai toujours autant hâte de jouer.

Diriez-vous que cette histoire vous ressemble ?

Cette amitié qui nous lie, oui. C'est sincère, véridique. **Qui peut jouer une amitié de 60 ans ? Ça ne se joue pas, ça existe dans la façon de se regarder, se toucher, se croiser. Ce sont des réflexes !**
Dans cette pièce, toutes les histoires que l'on raconte sont vraies, sauf la maladie. Philippe et moi, on a quitté Saint-Etienne quand j'avais 16 ans. Notre lien là-bas est très fort. On a cité tous nos amis d'enfance dans la pièce. Les anecdotes sont réelles, attention certaines peuvent choquer... *(rires).* ■

Infos pratiques
Samedi 4 février à 20h30
Tarif plein : 19 € / réduit : 14,50 € / jeunes : 9,50 €
À partir de 12 ans.

La médiathèque a **besoin de vous !**

Vous avez du temps libre et êtes (un peu) habiles de vos dix doigts ? Vous êtes disponibles le jeudi après-midi ? Vous avez envie de découvrir les nouveautés de la médiathèque en avant-première ? Venez nous aider à couvrir des livres à la médiathèque ! Une formation sera assurée bien évidemment. Café, thé et convivialité garantie !
Pas d'obligation de venir toutes les semaines

Pour en savoir plus :
02 99 47 30 53 mediatheque.janze@rafcom.bzh
Ou directement à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture

Prendre soin de **sa santé au travail**

Début septembre, Vincent Thoréton a ouvert son cabinet, en tant que psychologue du travail. Il accompagne les personnes en souffrance pour prévenir le burn-out et apporte des clés et des outils pour mieux gérer son stress et ses émotions. Rencontre.

Diplômé d'un Master en psychologie du travail et des organisations, Vincent Thoréton a travaillé 10 ans en tant que coordinateur et responsable du pôle alternance de l'université de Rennes 2. «*Je faisais le lien entre les employeurs, les étudiants et l'équipe pédagogique.* ***J'avais à la fois une casquette de facilitateur mais aussi de médiateur en cas de soucis*** » explique-t-il. À travers cette expérience, Vincent Thoréton a eu envie de s'installer à son compte. Pendant un an, il a travaillé sur son projet et s'est formé avant d'ouvrir son cabinet en septembre.

Mieux connaître ses ressources

Aujourd'hui, **il propose des consultations individuelles autour de la santé au travail**. «*L'objectif est de permettre à mes patients d'analyser leur environnement de travail et mieux connaître leurs ressources pour* ***éviter les burn-out par exemple*** ». Pour cela, le psychologue s'appuie sur la **Thérapie Cognitive Comportementale et Emotionnelle** : « *Elle étudie le lien entre les pensées, les émotions et les comportements* ». Vincent Thoréton utilise également des outils comme la **méditation pleine de conscience** dans son accompagnement. «*Cela permet de se réapproprier les sensations de son corps et mieux gérer ses émotions* ». Une approche qui peut aussi fonctionner dans un cadre plus personnel. «***J'accompagne les personnes dans leur équilibre vie professionnelle / vie personnelle*** »

Aujourd'hui, le professionnel propose des consultations individuelles, mais Vincent Thoréton a également pour volonté d'intervenir au cœur des entreprises à travers des ateliers de prévention. «*L'idée est faire de la prévention primaire pour éviter que les personnes arrivent jusqu'à mon cabinet !* » ■

Infos pratiques
Vincent Thoréton - psychologue du travail
2 rue Clément Ader au 06 30 51 34 95
psytravail35.com

FOCUS SUR..

Délestage électrique et **recensement des personnes fragiles**

Dans l'actuel contexte de crise énergétique et malgré les efforts de sobriété énergétique de chacun, il est possible que nous connaissions des périodes de coupure d'électricité (délestage) en janvier ou février. **Ces coupures, localisées et limitées à 2h le matin sur la période comprise entre 8h à 13h ou le soir de 18h à 20h, permettraient d'alléger la consommation** et donc, la tension sur le réseau électrique.
Dans chaque commune, **il a été demandé de recenser toutes les personnes ayant besoin d'électricité pour le fonctionnement d'appareils de santé. Si tel est votre cas, merci de contacter le CCAS au 02 30 30 01 13.** Ces personnes doivent également se déclarer auprès de l'ARS.
De même, si vous êtes ou si vous connaissez des personnes vulnérables, il faut vous inscrire sur le registre des personnes fragiles en contactant le CCAS. ■

INFOS A RETENIR

1. Inscrivez-vous sur le registre personnes fragies si besoin auprès du CCAS au 02 30 30 01 13.
2. En cas de coupure éléctrique :
   - Numéro d'appel d'urgence : 112
   - Numéro d'appel du poste Sécurité de la Mairie : 02 99 47 30 53
   - Limitez vos déplacements
3. Anticipez et équipez-vous : repas froid dans les placards, lampes piles, ou bougies.
4. Surveiller la tension du réseau électrique en téléchargeant l'application « Ecowatt » ou en consultant le site www.monecowatt.fr

MAISON FAMILIALE RURALE

Santé : sensibiliser au sport et à la nutrition

La Maison Familiale Rurale (MFR) de Janzé a organisé un temps fort au mois de novembre, autour de la santé. Une journée dédiée qui a permis aux élèves de bénéficier d'un bilan santé mais aussi de participer à des ateliers en lien avec la nutrition et le sport.

À l'heure où l'activité physique est délaissée et le temps passé devant les écrans explose, la question de la sédentarité des jeunes devient de plus en plus préoccupante. «*Face à ce constat nous avons eu envie de créer une journée dédiée à la santé, pour que* ***les jeunes aient une meilleure compréhension et écoute de leurs corps.***» souligne Laugan Archenoul, formateur à la MFR. Cette opération santé s'est déroulée sur deux journées afin que les 190 élèves de la MFR puissent en bénéficier.

Se questionner sur ses sensations

Les journées se sont articulées en trois temps. En premier lieu, **les jeunes ont passé des tests physiques complets** : endurance, cardio, souplesse, coordination, vitesse, force explosive... Tout a été passé au crible ! C'est Charles Pennec, coordinateur sportif au sein du Département, qui est venu animer ses tests avec tout le matériel nécessaire. Ensuite, les élèves sont passés à la pratique. Ils ont participé à un atelier de Kin-Ball, sport québécois. «*Grâce au Kin Ball, on aborde le sport de manière plus ludique et en équipe car c'est avant tout un jeu de coopération.* ***C'est aussi l'occasion de se questionner sur les sensations ressenties, le souffle, la respiration***» explique Marie Ployet, éducatrice socio sportive pour l'association Breizh Insertion Sport. Enfin, les élèves ont suivi un atelier théorique autour de la nutrition et du sommeil en compagnie de Carmen Lagares, monitrice à la MFR. «*L'approche est positive, bienveillante, l'idée est de* ***leur faire comprendre que l'on peut manger de tout et être en bonne santé***» explique-t-elle.

Grâce à cette journée, les élèves ont eu un bilan complet de leurs corps. «*L'objectif est de les* ***sensibiliser*** *mais nous avons surtout* ***envie de renouveler ce dispositif chaque année pour que chacun puisse évoluer***» termine Laugan Archenoul. ■

Le PIJ mène l'enquête auprès des jeunes

Le Point Information Jeunesse a besoin de l'avis des jeunes du territoire pour les informer, les accompagner dans leurs projets, en s'adaptant à leurs besoins.

Tous les 3 ans, les structures information jeunesse adressent une demande de labellisation auprès de l'Etat qui, au terme d'une évaluation globale vient statuer sur le renouvellement de leurs agréments. Le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté renouvelle en 2023 sa demande de labellisation qui, cette année, fait l'objet d'une refonte.

Ce changement passe notamment par l'instauration d'un nouveau nom « Service Information Jeunesse » et **la volonté de développer des services au plus près des besoins des jeunes qui évoluent.** Cette labellisation requiert un diagnostic du territoire et de ses publics, un travail entrepris par le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté et les élus de la commission Petite-enfance Enfance jeunesse. Les partenaires du territoire prendront également part à ce diagnostic à travers un état des lieux de l'existant.

Connaître les besoins des jeunes

Jusqu'au 31 janvier, le Point information jeunesse de Roche aux Fées Communauté lance une enquête auprès des jeunes du territoire, pour connaître leurs besoins en matière d'information et permettre ainsi d'adapter et d'améliorer les services qui leur sont proposés.

Tu as entre 10 et 25 ans et 5 minutes pour répondre aux questions du PIJ ? Par ici : bit.ly/pijrafcom

Inflation et restauration scolaire : le grand questionnement

Face à la hausse des matières premières et du coût de l'énergie, les professionnels de la restauration scolaire ont tiré la sonnette d'alarme. Pour la ville de Janzé, fournir des repas variés et de qualité reste une priorité. Explications.

Depuis le 1er janvier, **la ville de Janzé a vu la facture de la restauration scolaire bondir.** "*Nous sommes impactés par* ***une hausse de la facture de l'ordre de 10 %*** *du fait d'un contexte inflationniste sans précédent.* ***A ce stade, il n'y a pas de répercussions sur le prix appliqué aux familles.*** explique Sophie Jézéquel, directrice du Pôle Enfance Jeunesse Scolaire. *A la rentrée de septembre, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la tarification de la cantine scolaire pour ne pas pénaliser les familles. Toutefois, nous sommes contraints d'engager la réflexion pour la rentrée scolaire de septembre 2023.* " reconnaît Sophie Jézéquel.

Comment faire face à cette situation ?

Au quotidien, **la ville de Janzé met tout en œuvre pour avoir une gestion optimale des quantités et ainsi payer le juste prix en fonction de qui est réellement consommé.** "*Nous sommes sensibles à la lutte contre le gaspillage alimentaire. C'est un enjeu écologique majeur.* "souligne Elisabeth Barré-Villeneuve, adjointe à l'enfance jeunesse scolaire.

Tous les leviers d'action sont questionnés : "*Nous proposons des menus équilibrés et variés, en collaboration étroite avec notre prestataire l'ESAT de Retiers, en s'adaptant aux prix du marché sans rogner sur la qualité. Certaines denrées sont privilégiées, d'autres produits deviennent plus difficiles d'accès et sont parfois décommandés faute d'approvisionnement. Quoi qu'il en soit nous respectons un cahier des charges précis avec la présence de produits bio, un repas végétarien par semaine...* "

Dispositif Cantine 1 €

Dès 2021, **la ville de Janzé a souscrit au dispositif de tarification sociale "Cantine à 1€" .** Ce dispositif s'adresse aux familles dont le Quotient Familial est ≤ à 660. "*Une centaine d'enfants bénéficie de ce dispositif grâce à une compensation de l'Etat. Nous sommes fiers de favoriser l'accès pour tous à la restauration scolaire.*" conclut Elisabeth Barré-Villeneuve. ■

De nouveaux élus pour le **Conseil municipal des Jeunes**

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Janzé ont participé aux élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour désigner leurs nouveaux représentants. Sept listes de candidats se sont présentées, avec des idées variées mêlant loisirs, écologie et solidarité.

Une nouvelle élection du conseil municipal des jeunes a eu lieu mardi 15 novembre, dans la salle du conseil, en mairie. La veille, les différents candidats ont présenté leurs idées et leurs projets lors d'un meeting organisé au Gentieg.

Une élection « comme les grands »

Bulletins de vote, enveloppes, isoloirs, carte électorale, feuille d'émargement, tampon, urne... **Tout est mis en place pour permettre aux enfants de vivre cette première élection dans des conditions réelles**. « *Les gestes sont parfois hésitants, mais les enfants sont heureux de participer à cette élection en bonne et due forme* » précise Pauline Gaillard, animatrice au CMJ. Le dépouillement a eu lieu le soir même et les résultats tombent... **Les nouveaux élus sont Erwann, Lina, Gabin, Camille, Alice, Sadraque, Taïss, Aimé, Hugo, Maëwenn, Maude, Naël, Maïwenn, Paul, Axel et Lora.**

Des projets pleins la tête

Dans leurs différents programmes, les enfants ont souhaité poursuivre les actions écoresponsables menées par leurs prédécesseurs et initier de nouvelles actions. Ils ont pour projet **de continuer les opérations de nettoyage de déchets mais aussi d'installer des mangeoires pour les oiseaux, de planter des arbres, créer un parking pour les vélos ou encore installer des toilettes sèches.** Les enfants pensent également aux plus démunis et envisagent de **participer à des actions en lien avec la Croix Rouge et les Restos du cœur.** Ils ont aussi pensé aux loisirs et imaginent aménager le skate parc ou créer une tyrolienne dans le parc de l'Yve. Que de beaux projets à suivre... Ils ont désormais deux ans pour les concrétiser. Bonne chance à eux !

INITIATIVE

Accompagner vers les apprentissages, deux jeunes volontaires s'investissent

Début novembre, Bertille Boré et Adeline Ya, ont rejoint le service Enfance Jeunesse Scolaire en service civique. Les deux jeunes femmes participent au projet de lutte contre pré-décrochage scolaire, initié l'année dernière.

Apprendre autrement, c'est pour cette mission que Bertille et Adeline se sont engagées en service civique pour une durée de huit mois, auprès de la ville de Janzé. Les deux jeunes femmes interviennent auprès de l'école du Chat Perché et des collèges de la commune.

Leur accompagnement se décline sous différentes formes. Après une pause consacrée au goûter vient le temps d'aide aux devoirs puis un temps pour justement apprendre autrement. ***« Nous proposons des activités ludiques aux enfants, dont les objectifs restent éducatifs »*** explique Bertille Boré. *« Nous revisitons par exemple des jeux de société pour travailler la lecture, une recette de cuisine permet de travailler les mathématiques...* détaille Adeline Ya. ***Cela permet aux enfants de leur redonner confiance.*** »

Adeline et Bertille ont aussi pour objectif d'**inclure les parents dans leurs actions.** *« Nous les accueillons sur les quinze dernières minutes de nos séances pour qu'ils puissent renouer un lien avec la scolarité de leur enfant.* » souligne Bertille.

Une expérience enrichissante

Toutes les activités sont pensées et créées par les deux jeunes volontaires. L'occasion pour Bertille de faire le lien avec ses études : *« Je suis en Master Sciences de l'Éducation et* ***j'ai notamment étudié le décrochage scolaire*** *lors de ma licence.* » Pour Adeline, c'est tout nouveau : *« Après un BTS Assistant Manager et une licence en communication, j'ai décidé de me lancer vers un service civique pour découvrir de nouvelles expériences.* »

Cette mission de service civique a été mise en place en lien avec l'association Unis-Cité, pionnière dans le domaine. *« Un service civique, d'autant plus lorsqu'il est réalisé en équipe,* ***permet de développer des compétences transversales*** *précieuses pour le monde professionnel.* ***Il s'agit d'une expérience qui constitue un vrai tremplin pour les jeunes qui s'engagent.*** » reconnaît l'association. ■

Ils l'ont dit...

"Redonnons le goût d'apprendre grâce aux Journées Immersion"

Elisabeth Barré-Villeneuve, adjointe à l'enfance - jeunesse - scolaire

La ville lance une nouvelle action pour favoriser la réussite éducative de tous : les "journées immersion". Le service Enfance Jeunesse recherche pour cela des entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... prêts à accueillir des jeunes pour leur faire découvrir un métier. L'objectif est de redonner du sens à la scolarité à des élèves sur la voie du pré-décrochage scolaire.

Comment ça marche ?

Le principe est très simple : sur une ou deux journées, des collégiens sont plongés en immersion dans une entreprise, au contact réel d'un métier. Ces journées vont permettre à un jeune de regagner confiance en lui tout en rencontrant des professionnels dans un secteur d'activité qui l'intéresse.

Renseignements

Commerçant, artisan, agriculteur, profession libérale... vous aussi vous voulez prendre part aux "journées immersion", inscrivez vous grâce au formulaire en ligne disponible sur le site www.janze.fr ou contactez-nous au 06 77 59 86 62 accompagnementscolaire@janze.fr

Des ateliers d'auto-réparation pour **favoriser la mobilité**

Tous les premiers mardis du mois, l'association Mobi'zh propose des ateliers d'auto-réparation, ouverts à tous, pour réparer son vélo.

MoBi'ZH est un service de Tremplin, Résidence Habitat Jeunes, co-porté par la Mission Locale du Pays de Vitré - Porte de Bretagne. L'association a pour objectif **de faciliter l'insertion socio-professionnelle des publics en difficulté en accompagnement vers l'emploi, la formation et l'autonomie.** MoBi'ZH a également développé différents projets et actions à destination du grand public pour faire découvrir de nouvelles mobilités, plus durables, et accompagner dans le changement des pratiques.

Des réparations à moindre coût

Dans ce cadre, MoBi'Zh propose différentes actions et formations. L'association a ainsi mis en place des **ateliers d'auto-réparation pour que de petits réglages et l'entretien du quotidien ne génèrent pas de grandes pannes et immobilisent leur utilisateur**. Tous les premiers mardis du mois, MoBi'ZH est présent à la Canopée pour permettre à chacun de réparer son vélo. *« **Les ateliers sont ouverts à tous : aux personnes qui souhaitent réparer leur vélo mais aussi à celles qui ont des connaissances en mécanique vélo et qui ont envie de les partager** »* explique Loïc Desmoulin, coordinateur de la plateforme. Attention, lors de ces ateliers, chacun effectue ses propres réparations. *« Nous sommes là pour conseiller, échanger mais nous ne faisons pas nous-même les réparations. »* précise Loïc Desmoulin.

Des réparations à moindre coût

Ces ateliers permettent de réparer son vélo à moindre coût puisque **le matériel est fourni : pièces neuves ou pièces d'occasion.** *« Nous demandons une participation de 1€ pour les pièces d'occasion et pour les pièces neuves, nous facturons le prix coûtant. »* poursuit Loïc Desmoulin. L'association est également à la recherche de vieux vélos, pour récupérer des pièces qui seront utiles à d'autres !

Infos pratiques
MoBi'ZH - Ateliers d'auto-réparation
Le 1er mardi de chaque mois de 15h à 19h
La Canopée / 2 Rue Louis Amoureux
Accès libre

De la gym adaptée pour les seniors

Le CCAS de Janzé, le CLIC de la Roche aux Fées et l'association Kiné Ouest Prévention organisent une action **« Activité Physique Adaptée », destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus du territoire**. *« Une conférence est prévue le vendredi 6 janvier aux Halles et les activités vont démarrer la semaine suivante »* explique Audrey Marchand, animatrice vie sociale au CCAS de Janzé.

Les ateliers, animés par Ingrid, professionnelle du secteur, s'étalent sur 10 séances. C'est l'occasion de travailler sur **l'équilibre, la proprioception mais aussi sur les chutes.** *«La chute n'est pas une fin en soi si on sait se relever »* précise la kinésithérapeute.

Infos pratiques
Ateliers Activité Physique Adaptée
Conférence le vendredi 6 janvier à 14h30 aux Halles
Début des activités le vendredi 13 janvier à l'Espace Brûlon, salle Uranus.
Gratuit, ouvert à tous les niveaux.

Brûlon, un lieu d'accueil pour les associations

Envie de réserver une salle ? Faire une demande de matériel ? Remplir un dossier de demande de débit de boisson temporaire ? Karine Janvier, référente vie associative, accueille les associations du mardi au vendredi, de 9h à 12h, à Brûlon pour faciliter leurs démarches. A noter également que Brûlon dispose d'une nouvelle salle de réunion pour accueillir les associations. La salle Uranus, laissée vacante après le départ de l'accueil de loisirs La Maison des Zouzous vers le Pôle Enfance, a été entièrement repeinte et rafraîchie. Elle peut désormais accueillir 80 personnes.

Infos pratiques
Karine Janvier au 06 18 25 57 25
ou associations@janze.fr

Vos démarches et formalités

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

Avec la baisse des températures et l'utilisation poussée des appareils de chauffage, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples permettent de réduire ces risques.

Adopter des gestes de prévention

Des appareils de chauffage ou de cuisson mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé pour la production de chaleur ou de lumière.

Afin de limiter les risques d'intoxication, il est recommandé de :

- faire vérifier et entretenir tous les ans les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- aérer votre logement au moins 10 minutes par jour, même s'il fait froid
- maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant

Les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et être mortelle, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir vite en appelant les secours.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Le supermarché Aldi qui revient, après plus de 5 ans d'absence, Action qui arrive pour remplacer un magasin fermé il y a quelques années, dans un local qu'il va partager avec une autre enseigne, la route de Bain de Bretagne, axe historique d'entrée de Janzé est en train de retrouver son activité commerciale et artisanale d'antan et nous nous en réjouissons.

Cette revitalisation du commerce périphérique s'accompagne de nouveaux commerces et services en centre-ville que nous appelions de nos vœux depuis plusieurs années (cf dossier). Magasins de jeux, de jouets, de cadeaux, crèche privée, services à la personne, restauration asiatique, alimentation, autant de nouvelles raisons de consommer à Janzé. Si nous avons donné envie de venir ou de revenir à ces enseignes c'est, en partie, grâce à toute la dynamique économique qu'a permis d'engendrer Roche Aux Fées Communauté en créant, à Janzé, la Canopée, notre espace intercommunal dédié à l'économie. Plus que le lieu, c'est une équipe d'agents dédiée, professionnelle, capable de conseiller, d'orienter, d'aider à recruter les porteurs de projets qui veulent s'installer sur le territoire.

Bientôt, une nouvelle tranche de la Zone d'Activité du Bois de Teillay va voir ses parcelles se remplir d'entreprises, grâce à ce travail de prospection et d'écoute des besoins des acteurs économiques. Tout cela s'accompagne de la définition de notre stratégie économique pour les années à venir, que le Conseil Communautaire vient de voter, avec l'objectif d'être au plus près des demandes, sur notre commune mais également sur tout le territoire.

En revanche, ce qui va permettre aux entreprises et aux commerces de prospérer et donc de durer, ce sera la volonté des Janzéens, dans leur rôle de consommateurs, d'ouvrir la porte de ces commerces, le plus souvent possible. Nous sommes les acteurs de l'activité commerciale de notre commune en choisissant de manger, de se vêtir de se divertir en consommant local, dès que possible. Les commerçants et artisans de Janzé vous ouvrent leurs portes, franchissez le seuil, vous y serez bien reçus.

Expression de la minorité

Depuis des années, nous sommes dans l'attente de la construction d'une nouvelle gendarmerie et de logements pour les forces de l'ordre du secteur de Janzé. Ce besoin est lié à la vétusté et au dimensionnement inadapté à l'évolution des effectifs de la brigade de Janzé. Faute d'avancées sur ce dossier, nous avons à plusieurs reprises rappelé le besoin de réaliser ces investissements pour renforcer la gendarmerie sur notre commune. Nous souhaitons désormais que le dossier puisse être relancé rapidement et nous serons force de proposition pour contribuer à la réussite du projet.

La fin d'année 2022 a aussi été marquée par un vote portant sur la création d'une ZAC, qui doit définir les grands axes d'urbanisation de notre commune en densification comme en extension urbaine. Lors du vote, nous sommes intervenus sur plusieurs points. Nous nous sommes notamment opposés à la volonté d'urbaniser l'espace de l'Yve, sans réserver suffisamment d'espaces en vue de l'accueil de futurs équipements, et avons exprimé des réserves sur le périmètre du secteur de La Clouyère. Nous avons aussi insisté sur notre volonté de voir le champ de foire rester un espace naturel ouvert sur la ville et conservant une dimension sportive. Enfin, sans nous opposer à la création de cette ZAC, qui pourra favoriser la cohérence de l'urbanisation de notre commune, nous avons rappelé que nous resterons vigilants sur les choix d'aménagement qui seront faits et sur le respect de la qualité architecturale et du cadre de vie des Janzéens.

Dans un contexte parfois morose, en ce début d'année, faisons nôtre cette citation du breton François-René de Chateaubriand « les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes ». Convaincus aujourd'hui comme hier des atouts de notre commune, nous restons optimistes avec la volonté d'agir pour demain.

À chacune et chacun, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023.

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Ba---ptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal.

Vendredi 6 janvier à 14h30

[Conférence] Activité physique adaptée

Aux Halles. Action organisée par le CCAS, le CLIC de la Roche aux Fées et l'association Kiné Ouest Prévention. Reportez vous p.17 de votre Janzé mag.

Dimanche 8 janvier de 10h à 13h

Broyage de sapin

Parking de la Bioccop. Proposé par l'association Les Colibris de la Roche aux Fées. Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël. Possibilité de prendre le paillage obtenu.
Renseignements / *colibris.roche.auxfees@gmail.com*

Lundi 9 janvier à 14h30

[Conférence] L'autorité en crise

Au cinéma Le Stella. Proposée par l'Université du Temps Libre, avec Roland Le Clézio, professeur agrégé en philosophie. **Renseignements /** *www.utlrocheauxfees.fr*

Vendredi 13 janvier 12h30 à 13h30

[Atelier découverte] "Comprendre nos maux et d'où ils viennent"

À la Canopée, atelier proposé par la naturopathe Patricia Roesch. Gratuit et sans réservation.

Vendredi 13 janvier à 19h

Cérémonie des Vœux

Au Gentieg.

Lundi 16 janvier

[Théâtre Forum] "Tous Aidants"

La Compagnie Casus Délires propose une réflexion sur le rôle d'aidant avec une bonne dose d'humour. Au Gentieg proposé par le CLIC en collaboration avec le CCAS de Janzé. Gratuit. Sur réservation auprès du CCAS 02 30 30 01 13.

Jeudi 19 janvier et jeudi 16 février de 20h30 à 22h

[Ateliers numériques] Actifs à la page

À la Médiathèque de Janzé. Nouveau rendez-vous : des ateliers numériques pour les personnes actives, peu à l'aise avec l'outil numérique. Venez vous amuser à découvrir tablette et smartphone.
Renseignements / *Inscriptions au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh*

Jeudi 26 janvier

Thé dansant

Organisé par le Club de l'amitié de Janzé, avec l'orchestre Nicolas Devoir. Salle polyvalente à Amanlis, près de la mairie.

Samedi 28 janvier à 20h30

[Concert] Tiki Paradise

À Brie. Tarifs : plein 6 € - réduit : 4 € - famille : 13 €
Réservation conseillée sur www.rafcom.bzh ou au 02 99 43 64 87.
Reportez vous p.7 de votre Janzé mag

Samedi 28 janvier à 20h30 et dimanche 29 janvier à 14h

Concert annuel Musique Sainte-Cécile

Au Gentieg. Venez vous évader le temps d'un voyage musical diversifié proposé par les 3 orchestres de la musique Ste-Cécile. Au programme : détente, émotion, humour, suspens, nostalgie...
Renseignements / *musiquestececile35150@gmail.com*

Mercredi 25 janvier à 16h30

[Saison culturelle] Cellule 247... astronomie et théâtre pour enfants

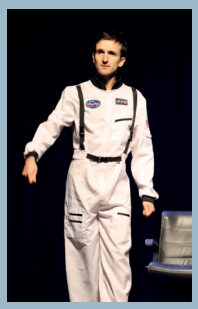

Théâtre Jeune Public. Au Gentieg.
Envoyé dans l'espace pour dévier l'astéroïde qui menace de s'écraser sur Terre, Jean-Baptiste Samain est un héros. Son voyage changera à jamais la face du monde. Seulement, à bord de la capsule, rien ne se passe comme prévu. Perdu dans l'espace et le temps, livré à lui-même, notre spationaute n'aura que son imagination pour échapper aux tourments d'une mission impossible...
À partir de 7 ans. Durée : 1h15. Tarif unique 5 €
Renseignements / *billetterie@janze.fr ou 02 56 48 30 06*

Samedi 4 février à 20h30

[Saison culturelle] La journée parfaite

Théâtre. Avec Bruno Gaccio et Phillippe Giancreco. ***Reportez vous p.12 de votre Janzé mag***

Samedi 4 février à 20h30 et dimanche 5 février à 15h

[Théâtre] L'express 70100

A l'Amicale Laïque. Un groupe de voyageurs un peu déjantés bouscule les règles du pauvre contrôleur qui, lui-même, n'en a déjà pas beaucoup. Le cocktail dans ce train est explosif ! L'horaire sera-t-il respecté et pour quelle destination d'ailleurs ? Rien n'est clair à bord de "L'express 70100"...
Renseignements / *sectiontheatrealj@gmail.com ou 07 50 96 04 46*

Samedi 4 février

Loto

Organisé par l'APE Janzé, à la salle de sport à Essé. Deux lots principaux 600€ et 400€
Renseignements / *animationloto35@orange.fr ou 06 87 57 16 84*

Lundi 6 février à 14h30

[Conférence] Les enjeux en mer de Chine

Au cinéma Le Stella. Proposée par l'Université du Temps Libre, avec Daniel Schaeffer.
Renseignements / *www.utlrocheauxfees.fr*

Mardi 7 février de 14h30 à 16h

Seniors à la Page

À la médiathèque de Janzé. Atelier de découverte du numérique pour vous accompagner dans l'utilisation de l'outil tablette ou smartphone. À travers des exercices pratiques, en petit groupe, réservé aux seniors, vous aurez tout le loisir de prendre possession des tablettes mises à disposition, accompagnés par les bibliothécaires.
Renseignements / *Inscriptions au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh*

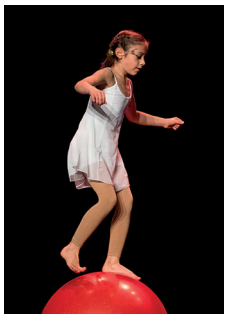

Entre le 13 et le 24 février

Stages Cirque

À la salle du Chêne Jaune. Avec Vents de Cirque. Plusieurs stages sont proposés :
• Stage de cirque multi disciplines, à partir de 6 ans. Tous niveaux, ouvert à tous. Du 13 au 17 février de 10h à 17h. Spectacle le vendredi.
• Mini stages du 20 au 21 février, cirque, grand trampoline ou aérien.
• Stage Fun Cirque du 23 au 24 février, avec trampoline, bascule, mât chinois et banquine.
Renseignements / *ventsdecirque@orange.fr ou 06 62 72 11 23*

Du 15 au 17 Février de 10h à 17h

Stage BD

Stage organisé par le PIJ pour les jeunes, à Coesmes. Initiation à l'univers et aux techniques de la BD, encadré par des auteurs. Inscription auprès des Espaces Jeunes.
Renseignements / *marine.raguet@rafcom.bzh ou 06 45 61 84 84*

Jeudi 16 et vendredi 17 février

Formation « initiation à la facilitation graphique et pensée visuelle »

À la Canopée, formation animée par Fabienne Cottret. Un parcours de 2 jours d'ateliers et d'une demi-journée de supervision et d'échange de pratique. Formation action, ouverte à tous.
Renseignements / *fabienne@fabiennecottret.com ou 06 40 27 14 81*

Mardi 21 février à 14h30

Tournoi de jeux vidéo Just dance inter-médiathèque

À la médiathèque de Janzé. Finale : vendredi 24 février à 18h à la médiathèque d'Essé.

Mercredi 22 février de 10h à 12h

Matinée cirque en famille

À l'Amicale Laïque. À partir de 3 ans. Venez faire du cirque en famille, partager un moment hors dun temps en famille, pratiquer ensemble, juste pour le plaisir : portés acrobatiques, équilibres, jonglerie... Tarif : 30€
Renseignements / *ventsdecirque@orange.fr ou 06 62 72 11 23*

LE GENTIEG
Saison 2022/23

Théâtre

Crédit photo : ©Aurore Vinot

Le Gentieg - Janzé

La Journée parfaite

4 SAMEDI FÉVRIER

20H30

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr